

tre chargé de la Commission du blé. Va-t-il s'assurer que la Commission canadienne du blé envoie des lettres d'explication et d'excuse aux cultivateurs qu'elle avait mis en demeure, par inadvertance, et sous peine de poursuites et d'amendes, de régler le solde échu des avances en espèces qu'elle leur avait consenties en 1968-1969, alors que, dans la plupart des cas, il n'y avait pas d'arriéré?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je prends bonne note de la suggestion du député et l'étudierai avec la Commission du blé. Mais j'ai parlé de la chose avec les représentants de la Commission; ils ont remis à la presse des communiqués où ils indiquaient clairement qu'aucune sanction ne serait prise contre les cultivateurs qui se sont prévalus du régime des contingents pour la livraison de leurs céréales et dont les versements pour la campagne agricole de 1968-1969 demeurent en souffrance. Je vérifierai volontiers si les cultivateurs qui ont reçu lesdites mises en demeure ont été convenablement informés à cet égard.

M. Douglas (Assiniboia): Le ministre va-t-il recommander qu'on permette aux fermiers des Prairies de pouvoir toucher le plein montant, cet automne, de leurs avances en espèces de 1970-1971, selon la politique établie l'an dernier, même si celles de l'année précédente n'ont pas encore été remboursées intégralement?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LES BÉNÉFICES DES BANQUES ET LA LIMITATION À 6% DES HAUSSES DE SALAIRES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Vu le vaste écart entre l'augmentation de 27.7 p. 100 des profits des banques et la majoration maximum de 6 p. 100 des salaires annoncée par le gouvernement, pourrait-il nous dire si le gouvernement songe à appliquer une politique de contrôle des profits comme celle qu'il propose au sujet des salaires?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député n'a manifestement pas saisi le but de toute l'initiative. Il se reporte à des pourcentages réalisés dans le passé et il serait évidemment facile de prouver que bon nombre de salaires et de traitements ont déjà augmenté beaucoup plus que de 6 p. 100...

Une voix: 27 p. 100?

[M. Douglas (Assiniboia).]

Le très hon. M. Trudeau: Oui, comme les députés le savent, certains syndicats réclament de 30 à 40 p. 100...

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Trudeau: La question porte donc sur le contrôle de l'inflation à l'avenir. Le député devrait se rappeler que nous avons établi les normes sur les profits en février dernier, je crois, lorsque les...

Une voix: Pour les banques?

Le très hon. M. Trudeau: ...banques et les autres membres de la communauté professionnelle et financière ont accepté certaines limites, s'engageant à ne pas augmenter leurs prix ou leurs honoraires autant que leurs coûts. Évidemment, l'idée est de réduire leurs bénéfices. Je le répète, cette approche volontaire ne réussira que si nous obtenons la coopération du public et l'appui concret de tous les députés à la Chambre—s'ils veulent vraiment enrayer l'inflation, bien entendu.

M. Orlikow: Étant donné que, en ce qui concerne les banques, l'augmentation de 27.7 p. 100 au cours de six premiers mois de cette année s'ajoute à celle de 25.5 p. 100 de l'an dernier, soit 53 p. 100 en deux ans, le premier ministre ne croit-il pas qu'on devrait réexaminer les supposées normes pour savoir si elles signifient vraiment quelque chose en termes de restrictions sur les bénéfices comme on en propose sur les salaires?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur. La Commission des prix et des revenus est en voie de réexaminer les normes qu'elle a proposées. C'est pourquoi de temps à autre, elle fait des propositions que le gouvernement a toujours soutenues jusqu'ici.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): J'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Ne reconnaît-il pas que la lutte contre l'inflation avancerait considérablement s'il rassemblait tout son courage et s'il rencontrait les principaux dirigeants syndicaux du pays pour discuter avec eux des importants problèmes économiques actuels...

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: ...au lieu de craindre d'essayer un refus de la part des dirigeants syndicaux?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale aux députés que lorsque la présidence les rappelle à l'ordre, ils doivent se rendre à la requête. Je crois que le député de York-Sud veut poser une question supplémentaire.